

PROJET PEDAGOGIQUE
**ACCUEIL
EXTRASCOLAIRE**

ASSOCIATION FAMILLES RURALES
220 rue de la Semène
42660 SAINT-GENEST-MALIFAU
relaisfamilles42660@gmail.com
06 61 49 17 08

SOMMAIRE

1. PRESENTATION
2. LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES
3. L'EQUIPE
4. LES LOCAUX
5. LES INTENTIONS EDUCATIVES
6. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
7. LE FONCTIONNEMENT
8. LES MODALITES D'INSCRIPTION & TARIFS

1. PRESENTATION

Familles Rurales est un mouvement familial et d'Education Populaire, qui rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour défendre les intérêts des familles et des territoires.

Par sa présence au sein des communes rurales, Familles Rurales agit au plus près des familles pour les accompagner dans leurs missions d'éducation et d'entraide, répondre à leurs besoins à tous les âges de la vie, animer et faire reconnaître les territoires ruraux et péri-urbains.

L'Association Familles Rurales est gestionnaire d'un accueil extrascolaire pendant les vacances sur la commune de Saint-Genest-Malifaux qui est située dans le département de Loire, au cœur du Parc Régional du Pilat à 15 minutes de Saint-Etienne et qui compte environ 3000 habitants. Ces accueils sont déclarés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et sont soumis à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

2. LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

a) LES PETITES VACANCES

⇒ **Accueil des 3-5 ans**

- 1 semaine
- Effectif max = 24 enfants

⇒ **Accueil des 6-11 ans**

- 2 semaines
- Effectif max = 48 enfants

b) LE MOIS DE JUILLET

⇒ **Accueil des 3-15 ans**

- 4 semaines
- Effectif max – 6 ans = 24 enfants
- Effectif max + 6 ans = 96 enfants



c) LE MOIS D'AOÛT

⇒ **Accueil des 3- 11 ans**

- Dernière semaine
- Effectif max – 6 ans = 24 enfants
- Effectif max + 6 ans = 48 enfants

3. L'EQUIPE

• **Le directeur**

- ⇒ Gère administrativement la structure
- ⇒ Représente l'association
- ⇒ Effectue le lien avec la municipalité et les partenaires

• **La directrice / Le directeur adjoint-e**

- ⇒ Dirige et coordonne l'équipe d'animation
- ⇒ Veille au fonctionnement et au bien-être des enfants
- ⇒ Gère les inscriptions et les facturations
- ⇒ Effectue la liaison avec les familles

• **Les animateurs**

- ⇒ Prennent en charge les groupes d'enfants dont ils ont la responsabilité
- ⇒ Effectuent le pointage des présences
- ⇒ Proposent, animent et mènent des activités adaptées
- ⇒ Assurent la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- ⇒ Communiquent avec les familles

4. LES LOCAUX

• **L'Espace Loisirs et Vie Sociale**

- ⇒ 220 rue de la Semène - 42660 Saint-Genest-Malifaux



Espace Petite Enfance -6 ans

- 2 salles d'activité
- 1 dortoir
- 1 cour extérieure en pelouse fermée
- 3 sanitaires
- 1 table à langer
- 1 douche

Espace + de 6 ans

- 3 salles d'activité
- 2 sanitaires garçon
- 3 sanitaires filles

Autres

- Une salle de préparation
- Un préau fermé avec puit de lumière
- Un parvis extérieur

5. INTENTION EDUCATIVES

- **Garantir des accueils de qualité**
 - Former les équipes pédagogiques
 - Permettre aux équipes de faire réseau
 - Mener des activités cohérentes avec le projet pédagogique et éducatif
 - Etre exigeants sur les conditions d'accueil et la qualité des locaux, des espaces et des ressources, mis à disposition
- **Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et de découverte**
 - Mobiliser les partenaires locaux
 - Mettre les enfants en situation d'apprentissage autour de la vie quotidienne
 - Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs
 - Permettre aux enfants de différents âges de vivre ensemble des expériences positives de vie collective
- **Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble**
 - Mettre en place des tarifs adaptés
 - Développer des valeurs citoyennes et de Laïcité
 - Proposer des projets d'animation autour du vivre ensemble



6. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

• FAVORISER LA COHESION D'EQUIPE

- ⇒ Dynamiser le travail des animateurs
 - *Instaurer des temps de préparation collectifs*
 - *Créer en groupe des projets d'animation*
 - *Permettre à chacun d'être force de propositions*
- ⇒ Contribuer à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
 - *Aider les stagiaires dans la mise en œuvre d'un projet d'animation*
 - *Evaluer les stagiaires*
 - *Accompagner les stagiaires dans leur cursus de formation au BAFA*
- ⇒ Créer du lien
 - *Faire des bilans réguliers avec l'équipe*
 - *Organiser des moments conviviaux*
 - *Disposer d'un réseau d'animateurs*

• ASSURER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

- ⇒ Favoriser le jeu et l'imaginaire
 - *Instaurer des thèmes hebdomadaires*
 - *Proposer des jeux collectifs et grands jeux*
 - *Varier les jeux et les activités*
- ⇒ Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
 - *Laisser le choix parmi plusieurs activités*
 - *Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes*
 - *Faire des bilans journaliers avec les enfants*
- ⇒ Prendre en compte le rythme de l'enfant
 - *Proposer des temps d'accueil échelonnés*
 - *Permettre des activités libres à certains moments de la journée*
 - *Adapter les activités et temps calmes aux différentes tranches d'âge*

• PRENDRE EN COMPTE LES FAMILLES

- ⇒ Encourager la participation des parents
 - *Echanger avec les familles pendant les temps d'accueil*
 - *Mettre en place des moments conviviaux (café des parents, goûter parent-enfants...)*
 - *Proposer une soirée familiale estivale (spectacle, repas...)*

• PRIVILEGIER L'ENVIRONNEMENT LOCAL

- ⇒ Utiliser les ressources du territoire
 - *Mettre en place des activités à proximité*
 - *Proposer des animations régulières avec les commerçants du village*
 - *Respecter l'environnement*



7. LE FONCTIONNEMENT

Journée type :

- ⇒ 8 h - 9 h 30 : temps d'accueil
- ⇒ Activités manuelles
- ⇒ Temps libre
- ⇒ 11 h 30 – 12 h : temps de départ
- ⇒ Temps de repas
- ⇒ Temps calme
- ⇒ 13 h30 – 14 h : temps d'accueil
- ⇒ Grands jeux et sorties
- ⇒ Goûter
- ⇒ Temps libre
- ⇒ 17 h - 18 h : temps de départ

8. LES MODALITES D'INSCRIPTION & TARIFS

Les inscriptions à l'accueil extrascolaire, se font via le portail famille
<https://afr-st-genest-malifaux.millibase.net/>

Chaque famille doit disposer d'un compte pour compléter les renseignements administratifs et autorisations.

Les documents relatifs aux enfants doivent être déposés en ligne :

- ⇒ Fiche de liaison
- ⇒ Carnet de vaccination
- ⇒ PAI (si concerné)

Chaque famille doit :

- ⇒ Etre à jour de son adhésion Familles Rurales
- ⇒ Accepter le règlement de fonctionnement
- ⇒ Respecter les horaires
- ⇒ Annuler les inscriptions en amont
- ⇒ Honorer les factures

TARIFS EXTRASCOLAIRE	QF CAF > 900	QF CAF < 900	QF CAF < 700
Journée	14 €	12 €	10 €
½ journée + temps de repas	8 €	7 €	6 €
½ journée	7 €	6 €	5 €